

Dépôt de sujet et Appel à candidature

Contrat Doctoral ED EDGE

Thèse en sciences économiques

Intitulé du laboratoire d'accueil	EA n°7456 GRANEM
Directrice du Laboratoire	Gaëlle PANTIN-SOHIER, Professeur des Universités
Directrice-adjointe de l'école doctorale EDGE (site d'Angers)	Dominique PEYRAT-GUILLARD, Professeur des Universités
Intitulé du sujet de thèse	Innovation et compétitivité des PME en Pays de la Loire : une étude économétrique sur la filière du végétal spécialisé
Directrice) de thèse	Camille BAULANT , Professeur des Universités

Description du sujet de thèse :

L'objectif du travail doctoral est d'analyser le lien qui peut exister entre l'innovation et la compétitivité des entreprises. L'étude va se concentrer sur les PME appartenant au pôle de compétitivité Végépolys des Pays de la Loire. Le pôle de compétitivité Végépolys, à vocation mondiale, a en effet adopté en effet une démarche d'innovation ouverte. Le pôle comporte sept différentes filières du végétal spécialisé : horticulture, maraîchage, semence, vin, culture du cidre, champignon, plantes aromatiques et plantes médicinales. Le pôle intervient ainsi dans l'aide à l'innovation, à la production et la commercialisation des produits issus du végétal spécialisé. L'aide à l'innovation fournie par le pôle est particulièrement importante car, à la différence des produits agricoles qui bénéficient de la PAC, le végétal spécialisé en Anjou et Pays de Loire a su développer des produits à très haute valeur ajoutée. Le pôle est un réseau qui regroupe non seulement les entreprises du végétal mais aussi des laboratoires, des centres de recherche, des écoles d'ingénieurs et les universités des pays de Loire dont l'université d'Angers.

L'originalité de l'analyse de la compétitivité des PME du pôle Végépolys proposé par le travail doctoral consistera à mettre en ouvre une véritable méthodologie de l'intelligence économique pour stimuler l'innovation et la croissance des parts de marché des entreprises du pôle. L'Intelligence Economique a été développée en France à partir du Rapport Martre (1994) à travers un nouveau « mode de pensée » et un « mode d'action » très précis des agents travaillant dans un univers incertain (Rapport Martre, 1994, Rapport Carayon, 2003). L'Intelligence Economique a ainsi pour objectif de « *collecter, traiter, analyser, utiliser et protéger les informations, les connaissances et les compétences de façon à augmenter la compétitivité des organisations et des pays* » (Baulant, 2015, p 569). Dans ce cadre, l'Intelligence Economique permet de mettre en œuvre un « nouveau mode

de pensée » à long terme, fondé sur la création d'innovation dans un environnement complexe et un « nouveau mode d'action » à court terme basé sur une pro-action des acteurs et utilisant toutes les formes de compétitivité Baumard, Harbulot, 1997, Levet, 2001, Jakobiack, 2004.).

Avec l'économie de la connaissance mondialisée, la compétitivité est ainsi devenue multi-forme. Elle peut concerner la *compétitivité-prix* (gain de productivité et baisse du taux de change), la *compétitivité hors prix* (hausse de la qualité et de l'innovation) mais aujourd'hui de plus en plus la *compétitivité informationnelle* passant par la maîtrise des réseaux, des techniques d'influence et de la protection du patrimoine immatériel (Baulant, 2017, 2018, El Haddani, 2018). Grâce au financement du pôle Végépolys, les entreprises de ce pôle ont pu ainsi augmenter leurs dépôts en Certificats d'Obtention Végétale (C.O.V.) pour mieux protéger leurs innovations en variétés végétales. Il s'agit ici d'un « brevet » relatif à un procédé de production de variétés végétales. Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité des PME du pôle de Végépolys est motivée par l'importance croissante des investissements réalisés en termes de R&D au sein de ce pôle de compétitivité pour pouvoir développer une compétitivité hors prix sans l'aide de la PAC en Europe. Ce sujet permet aussi de pallier le manque d'études économiques approfondies sur la compétitivité des entreprises du pôle Végépolys et sur l'impact sur leur structuration en réseau pour effectuer des synergies de taille et d'innovations. Comme la région Pays de la Loire est très souvent citée comme une région pionnière et un modèle pôle de compétitivité dont la thématique est ciblée sur le végétal spécialisé, ce pôle mérite que l'on analyse théoriquement et empiriquement la compétitivité de ses entreprises de façon à accroître la renommée de ce pôle, en publiant des articles à portée scientifique, à l'occasion d'une thèse en sciences économiques et à l'occasion aussi d'articles présentés en congrès qui seront publiés au cours des trois années de recherche doctorale.

De façon concrète, le travail doctoral envisage une étude empirique qui portera sur un échantillon des PME du pôle de compétitivité Végépolys et l'analyse s'orientera autant vers la promotion de l'innovation et de la compétitivité du pôle que sur l'impact attendu de la structuration en réseau de ces entreprises au sein du pôle Végépolys et au sein des de « sous-clusters », tels que celui de l'horticulture, du maraichage ou de la semence pour ne citer que les trois plus grandes branches du pôles. Cette étude empirique de la compétitivité structurelle et informationnelle des entreprises du pôle Végépolys utilisera la revue de la littérature des principaux ouvrages traitant le sujet (Cf. bibliographie) et notamment la thèse menée par Sylvain Amisse en 2011 sur la dynamiques des clusters et des proximités appliqués au cas du végétal spécialisé. D'autres auteurs ont également abordé de sujets connexes, notamment sur l'influence et le lobbying comme des leviers pour que l'innovation puisse se réaliser sur les marchés (Harbulot et Baumard, 1997, Jakobiack, 2004, Baulant, 2015, El Haddani, 2018), qui seront d'un atout précis pour augmenter la visibilité du pôle Végépolys. D'autres ouvrages encore vont pouvoir enrichir de façon structurelle les analyses de l'innovation au sein du pôle en proposant aux petites PME des mécanismes fondés sur l'innovation ouverte ou l'open innovation' (Henri Chesbrough, 2003) et l'insertion de ce pôle de compétitivité au sein même du tissu de l'économie régionale de façon à construire un écosystème plus dynamique et plus inclusif (Rachel Boquet, Ariel Mendez, Caroline Mothe et Manuel Bardet).

Planning prévisionnel de la thèse :

Il s'agit d'abord de réaliser dans une partie théorique, une analyse de différentes compétitivités des PME. De montrer grâce à la littérature riche sur le sujet, le type de compétitivité promue par les pôles de compétitivité français. Un accent particulier sera mis sur les compétitivités structurelle et informationnelle du pôle de compétitivité Végépolys. Nous chercherons à démontrer par l'analyse économique le lien entre innovation et compétitivité. Ce faisant, nous identifierons les différentes variables susceptibles d'influer la compétitivité des PME du Végépolys. Partant de cette partie théorique, nous allons réaliser une étude empirique sur deux échantillons, l'un des PME appartenant au pôle de compétitivité Végépolys et l'autre aux PME n'appartenant pas au pôle de compétitivité. L'idée est d'analyser d'abord le lien entre innovations structurelle et informationnelle, et la compétitivité des PME du Végépolys et ensuite d'évaluer l'impact de la structuration en réseau de ces PME.

Dans un deuxième temps, nous nous proposons d'effectuer une étude économétrique qui relie la compétitivité des PME aux différents facteurs d'influence. Les variables expliquées ou endogènes de notre modèle peuvent être la compétitivité et la rentabilité financière des PME du Végépolys. Pour les variables explicatives ou exogènes, elles sont issues de la littérature économique sur la compétitivité des entreprises, mais elles peuvent aussi être contextuelles. Le choix du modèle économétrique porte sur la régression logistique. En effet, La régression logistique (régression logit) a pour objet d'étudier l'effet d'une ou plusieurs variables explicatives sur une variable à expliquer (compétitivité dans notre cas) mesurée sur une échelle dichotomique ou booléenne. Cette situation permet d'évaluer l'impact d'un ensemble de variables sur l'occurrence ou non d'un événement, comme un choix. La régression est une méthode à partir de laquelle on cherche à faire passer une courbe mathématique par un ensemble de points expérimentaux afin d'appréhender l'évolution du phénomène étudié (Leblanc, 2000 ; Essafi, 2003). L'évolution de la variable observée peut être expliquée à partir d'un ensemble de variables (les variables explicatives). Cette méthode vise donc à trouver la courbe passant au mieux par tous les points mesurés, et ce, en minimisant l'erreur (la distance entre courbe théorique et points expérimentaux). La régression permet d'une part d'analyser dans quelle proportion les variables explicatives concourent à la formation de la variable d'intérêt c'est-à-dire de la compétitivité ; d'autre part, le modèle ainsi réalisé peut être utilisé à des fins prédictives dans le cadre des prévisions (Thiéart et al. 1999, Gavard- Peret et al., 2009). Sur ce point, d'autres modèles très puissants existent pour des bonnes prévisions.

Dans un troisième temps, nous évaluerons l'impact de la structuration en réseau des PME du Végépolys. Pour cela, nous allons appliquer les méthodes d'évaluation économétrique par appariement et par double différence (différence de différence). L'idée est de constituer deux échantillons, un échantillon de groupe témoin pour les entreprises n'ayant pas appartenu à un réseau et un échantillon de groupe traité pour les PME en structuration de réseau. L'objectif recherché est de montrer la performance ou la non performance (mesurer par le chiffre d'affaire ou autre) des entreprises traitées (bénéficiaires de la structuration en réseau) entre deux dates ($t=0$ et $t=1$).

Dans une quatrième partie, la thèse proposera au vu des résultats empiriques, un certain nombre des recommandations, notamment en termes de lobbying, de spécialisation de niche, de la

protection immatérielle, de réseau de clusters et le rôle de la région pour une pérennisation du label « pôle de compétitivité » de Végépolys.

Décrire en quoi le sujet s'inscrit dans la stratégie de l'unité et du pôle de recherche :

Le projet de thèse sur "Innovation et compétitivité des PME en Pays de la Loire : une analyse économétrique sur la filière du végétal spécialisé" s'inscrit dans l'axe Tourisme, Territoire et Culture (TTC) du Granem. Le sujet de thèse va ainsi étudier la compétitivité des sept filières du pôle Végépolys (horticulture, maraichage, semence, vin, culture du cidre, champignon, plantes aromatiques, plantes médicinales) qui présentent la particularité intéressante de ne pas être aidées par la PAC en Europe.

L'étude de la compétitivité hors-prix (par des spécialisations de niche et le dépôt des COV) et de la compétitivité informationnelle (par les réseaux, par le lobbying et par la protection immatérielle (COV) va jouer un rôle croissant pour que ce secteur atteigne une taille mondiale capable de promouvoir l'ensemble de la Région des Pays de la Loire. Le projet de thèse incorpore une étude économique et économétrique portant sur la compétitivité des entreprises du pôle mais aussi sur l'impact de la structuration en réseau de ces PME par rapport aux autres entreprises du végétal spécialisé non structurées en pôle de compétitivité.

Le projet de thèse va se concentrer sur l'analyse des différentes formes de compétitivité utilisées par les PME du végétal spécialisé au sein du pôle Végépolys. Le projet de thèse évaluera aussi si l'organisation en réseaux, mise en oeuvre depuis 2005, a permis au pôle d'avoir plus d'innovations et de reconnaissances internationale dans le domaine du végétal spécialisé. Organisant tous les deux ans de grands Congrès à renommée mondiale, le pôle de compétitivité Végépolys participe donc fortement à la renommée du territoire, son histoire et sa culture, au travers notamment des ses salons internationaux (SIVAL), de la création d'espaces dédiés au végétal, de ses grandes écoles (ESA, Agro-campus-Ouest), ses universités ainsi que le parc Terra Bottica devant constitué une des vitrines du pôle Végépolys dont l'analyse économique devrait permettre de proposer un seuil de rentabilité économique pour le pôle, pour l'instant pas encore atteint en dépit des efforts du pôle et de la ville d'Angers.

Bibliographie indicative :

- ALLIX-DESFAUTAUX, Eric, et RENAUD, Marjorie. (2010), « L'animation managériale d'un réseau territorialisé : le cas du Réseau de Développement Technologique (RDT) de la Région Pays de la Loire », La Revue des Sciences de Gestion, vol. 241, no. 1, 2010, pp. 33-41.
- AMISSE, Sylvain. (2011), *Dynamiques de cluster : logiques coévolutives et séquences de proximités, le cas du végétal spécialisé*, thèse de doctorat en sciences économiques, sous la direction de Camille Baulant, 28 novembre, 2011.
- AMISSE, S., LEROUX, I. et MULLER, P. (2012), "Proximities and Logics Underlying Cluster Dynamics : The Case of the Ornamental Horticulture Cluster in Maine-et-Loire". *Industry & Innovation*, vol. 19, n° 3, pp. 265-283.

- AMISSE, S., LEROUX, I., MULLER, P. et WIDHEM, C. (2013), « Les réseaux de communautés de pratique dans la dynamique de la gouvernance territoriale : le cas de l'horticulture ornementale en Anjou ». *Géographie, Économie et Société*, vol. 15, n° 3, pp. 183-203.
- ANANGA ONANA, Anaclef, BIKAY BI BATOUM Joseph, et WANDA Robert. « Les déterminants de la compétitivité des franchises internationales : une analyse empirique du cas du Cameroun », *Revue Congolaise de Gestion*, vol. numéro 18, no. 2, 2013, pp. 9-44.
- BAULANT, Camille. (2015), 'The Role of Networks for Helping Firms and Countries Invent New Competitive Strategies Well Adapted to the World Knowledge Economy'. *Journal of Economics*, Issues 49, 2 : 563-573.
- BAULANT, Camille. (2017), 'How Happiness can lead to more Efficiency: A New Paradigm Adapted to the World Knowledge Economy', *The American Review of Political Economy*, October 2017, pp110-125.
- BAULANT, Camille. (2018), « Nouveau regard sur l'IE : comment le Maroc peut s'insérer dans la nouvelle économie mondiale ? », *La Nouvelle Economie Mondiale, Transformations structurelles, impacts et réponses des acteurs, Expériences internationales comparées*, sous la direction de Philippe Clerc, Driss Guerraoui et Xavier Richet, Paris, l'Harmattan, octobre 2018, pp 601-638.
- Baumard Philippe et Christian Harbulot (1997) "Perspectives historiques de l'intelligence économique", *Revue d'intelligence économique*, Vol. 1, No. 1, Mars, p 50-65.
- BEARING POINT, Erdyn, et TECHNOPSIS. (2012), « Étude portant sur l'évaluation des pôles de compétitivité « rapport global ». <http://competitivite.gouv.fr/l-evaluation-de-la-2e-phase/le-rapport-complet-de-l-evaluation-888.html>
- BOQUET, Rachel, MENDEZ, Ariel, MOTHE, Caroline et BARDET, Manuela. (2009) « Pôles de compétitivité constitués de pme : quelle gouvernance pour quelle performance ? ». *Management & Avenir*, 2009/5 n° 25 | pages 227 à 244
- BUREAU, Jean-Christophe. (2007), « La politique agricole commune ». *La Découverte*, 124 p., 2007, Repères, 978-2-7071-5017-2. <hal-01172841>
- COISSARD, Steven, FONTANEL, Maxence, et ZECRI, Jean-Luc. (2010), « Intelligence économique et pôles de compétitivité : de la gestion du capital informationnel à la création d'avantages compétitifs spécifiques », *Management & Avenir*, vol. 32, no. 2, 2010, pp. 270-285.
- DUJARDIN Claire, LEFEBVRE Philippe, LEFEBVRE Martine et al., « L'évaluation des pôles de compétitivité wallons : méthodes, résultats et mise en perspective européenne », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2017/14 (n° 2339-2340), p. 5-78
- EL HADDANI, M. (2018), « Modélisation systémique de la veille terrain visant la complémentarité des canaux pour améliorer la compétitivité des entreprises : une application à un groupe industriel », *Thèse de doctorat en science de gestion et en IE*, sous la direction du professeur Camille Baulant et soutenue le 23 mars 2018 à l'Université d'Angers.
- EL HADDANI M. & BAULANT C. (2018) « Comment transformer l'information d'origine terrain en un levier de compétitivité des entreprises ? », *Revue Internationale d'Intelligence Économique (R2IE)*, Vol. 10-1/2018, p 11-41.
- GIRARD, Fabien, et NOIVILLE, Christine. (2014), « Propriété industrielle et biotechnologies végétales : la Nova Atlantis. À propos de la recommandation du Haut Conseil des Biotechnologies », *Revue internationale de droit économique*, vol. t. xxviii, no. 1, 2014, pp. 59-109.

- GUILLEMOT, Lionel, et SOUMAGNE, Jean. (2006), « Le technopôle d'Angers : d'une logique urbaine à une logique territoriale et sectorielle », *Norois*, vol. 200, no. 3, 2006, pp. 11-24.
- Jakobiak, François. (2004) *L'Intelligence Economique, la comprendre, l'implanter, l'utiliser*, Paris, Editions d'Organisation, 2004.
- JUSTIN Joël, BOULAY Jacques, GEOFFRIAU Emmanuel et al. (2009), « Où se crée la valeur ? Une application de l'analyse de Porter aux filières du végétal spécialisé », *Management & Avenir*, 2009/8 (n° 28), p. 177-195.
- LEROUX, Isabelle, et al. (2014), « Innovation ouverte et évolution des business models dans les pôles de compétitivité : le rôle des intermédiaires dans la création variétale végétale », *Revue d'économie industrielle*, vol. 146, no. 2, 2014, pp. 115-151.
- LEVET, Jean-Louis, GUILHON, Bernard. (2003), « De l'intelligence économique à l'économie de la connaissance », Paris, Economica.
- LEVET, Jean-Louis. (2001), « L'intelligence économique : mode de pensée, mode d'action », Paris, Economica
- LEVET, Jean-Louis. (2008), « Les pratiques de l'intelligence économique : dix cas d'entreprises », Paris, Economica.
- LOINGER, Guy. (2006), « Les pôles de compétitivité du point de vue de l'aménagement du territoire », *Vie & sciences de l'entreprise*, vol. 170 - 171, no. 1, 2006, pp. 64-79.
- LOINGER, Guy. (2006), « les pôles de compétitivité du point de vue de l'aménagement du territoire », 2006/1 N° 170 - 171 | pages 64 à 79.
- MESSEGHEM, Karim, et PARADAS, Agnès. (2009) « L'émergence d'un pôle de compétitivité agroalimentaire : de l'encastrement à l'ambidextrie », *Management & Avenir*, vol. 25, no. 5, 2009, pp. 164-183.
- PAMUKÇU, Teoman, et CINCERA Michele. « Analyse des déterminants de l'innovation technologique dans un Nouveau Pays Industrialisé : une étude économétrique sur données d'entreprises dans le secteur manufacturier turc », *Economie & prévision*, vol. 150-151, no. 4, 2001, pp. 139-158.
- PLOTTU B., WIDEHEM C., et CHIKH-MHAMED S. (2011), « Chaîne de valeur et compétitivité durable : les risques de la spécialisation verticale - l'exemple français du végétal d'extérieur d'ornement », Colloque « La protection juridique du végétal et ses enjeux économiques », Angers, 17 novembre.
- PORTER. M. (1993), « L'avantage concurrentiel des nations ». Edition Inter Edition.
- TADDEI, Jean-Claude, et NOBLET, Jean-Pierre. (2018), « Le pôle de compétitivité, un facilitateur d'apprentissage organisationnel », *Management & Avenir*, vol. 99, no. 1, 2018, pp. 35-62.
- TADDEI, Jean-Claude. (2017), « Rôle des coopératives dans le processus d'appropriation de la RSE dans le secteur végétal », *La Revue des Sciences de Gestion*, vol. 283, no. 1, 2017, pp. 95-104.
- WIDEHEM, C., CHEMINAT, G., DOYEN, J., et PLOTTU, B. (2009), « Végétaux de pépinière : du déficit du commerce extérieur français au défaut d'innovation ». *PHM Revue Horticole*, n° 514, pp. 23-28.
- ZOTT, C., AMIT, R. et MASSA, L. (2011), "The Business Model: Recent Developments and Future Research". *Journal of Management*, vol. 37, n° 4, pp. 1019-1042.

Conditions d'accueil

La thèse proposée relève du doctorat de l'Université d'Angers auquel sera inscrit le/la doctorant(e). L'unité de recherche d'accueil est l'EA n°7456 GRANEM (Groupe de Recherche Angevin en Economie et Gestion) :

<http://granem.univ-angers.fr/fr/index.html>

Le recrutement se fait dans le cadre de l'école doctorale EDGE (site de l'Université d'Angers) :

<https://ed-edge.u-bretagne Loire.fr/>

Le/la doctorant(e) bénéficiera d'un contrat doctoral qui est un contrat de travail à durée déterminée de 3 ans, financé à 100 %. Il permet à son(sa) titulaire de se consacrer pleinement et exclusivement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. La thèse démarrera en septembre ou octobre 2019.

Dossier de candidature et dépôt

Le dossier de candidature sera constitué des pièces suivantes :

- un curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- une copie des relevés de notes de Master 1 et Master 2 ou équivalent
- une copie du mémoire de master 2 (ou de Master 1 si celui de Master 2 n'est pas encore soutenu)
- un projet de thèse de 5 à 10 pages précisant comment le candidat envisage de s'approprier le sujet, assorti d'un plan de travail et d'une bibliographie.

Les candidats doivent candidater impérativement via le site Thèses en Bretagne Loire sur lequel ce sujet est diffusé :

<https://theses.u-bretagne Loire.fr/edge>

Procédure de Recrutement

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 16 juin 2019. L'audition des candidats retenus sur dossier aura lieu le 5 juillet 2019 à la Faculté de Droit, Economie et Gestion de l'Université d'Angers devant un jury. Il s'agit d'un concours.